



Le mot du Maire

L'année 2016 vient de se terminer. Elle restera marquée par la transition, depuis la rentrée de septembre, de l'école, qui devient publique sous le nom « École des Vallons » rassemblant quatre communes et permettant l'ouverture de deux classes.

Je tiens à remercier tous ceux qui ont participé de près ou de loin à la rédaction de la convention du Regroupement Pédagogique Intercommunal Concentré entre chaque collectivité afin de maintenir un enseignement public pour tous, sur notre territoire. Au nom des Coupiagais, je remercie le Diocèse et l'enseignement privé qui ont exercé une éducation rigoureuse et appréciée pendant de nombreuses années.

Ensuite a eu lieu le déménagement de plusieurs commerces sous le magasin d'exposition des meubles Bel et l'ouverture en juin de la superette Bertrand et des ambulances Panis.

Les principales réalisations de l'année 2016

- Lancement de l'étude de protection du village visant à réduire les effets des crues sur le village par le bureau d'étude CEREG.
- Le projet de construction de l'antenne santé dont le permis d'aménager a été accordé fin octobre et qui nécessite de nombreuses heures de réunions et de rencontres avec tous les intervenants.
- L'étude de l'aménagement de la traverse du village est en cours ; une ébauche préliminaire sera présentée au conseil en début d'année.
- L'aménagement de « la place des Commerces » route de Montclar.
- La mise aux normes du réseau d'assainissement situé dans le Mousse ayant subi de gros dégâts lors de la crue de novembre 2014.



L'année 2017

- Elle verra la construction de nouveaux locaux dont l'aménagement de nouvelles classes pour les enfants de l'École des Vallons.
- La construction de l'antenne de la maison de santé au centre du village avec le soutien de la communauté de communes.
- Notre souhait est d'aménager l'accueil de la Mairie dans l'ancien local de la Communauté de Communes des 7 vallons situé en rez-de-chaussée du bâtiment de la Mairie. (Ce projet fait partie de notre agenda d'accessibilité des établissements recevant du public)
- 2017 verra également la mise en place des différentes compétences de la nouvelle communauté de communes du « St Affricain, Roquefort, Sept Vallons ».

À toutes et à tous, habitantes et habitants de la commune, bénévoles des associations de Coupiac, que cette nouvelle année vous soit agréable. Qu'elle vous apporte Joie, Bonheur, Santé et exauce tous vos souhaits.

BONNE ANNÉE 2017 et bonne lecture

Jean Claude

Table des Matières

Pages 2-3	Les élus et les agents techniques	Page 11	La nouvelle Communauté de Communes
Pages 4-7	Les finances de la commune	Page 12	La Maison de Santé ; les commerces
Page 8	Le plan d'eau ; la salle des fêtes ; le civisme	Page 13	Le Syndicat de Rivière
Page 9	L'école	Page 14-23	Les associations prennent la parole
Page 10	Le Téléthon ; l'état civil	Page 24	Informations pratiques

L'équipe municipale et les commissions



Le conseil au travail. De gauche à droite : Nathalie Bèzes (secrétaire), M Osborne, J-C Souyris, R Tobin, J-L Robert, D Panis, G Roques, A Carel, E Condomines, C Fages.

Bureau

Le Maire – Jean-Claude SOUYRIS
1^{ère} adjointe – Marcelle OSBORNE
2^{ème} adjointe – Christine FAGES

Conseillers

Alain CAREL
Emilie CONDOMINES
Didier PANIS
Jean-Louis ROBERT
Gilbert ROQUES
Robert TOBIN

Délégués aux instances (2017)

La Communauté de Communes du St Africain, Roquefort, 7 Vallons :
J-C SOUYRIS, M. OSBORNE

Syndicat de la Vallée du Rance :

2 Titulaires : M. OSBORNE, D. PANIS
2 Suppléants : E. CONDOMINES, J-L ROBERT

SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable des Rives du Tarn :

2 Titulaires : J-C SOUYRIS, R. TOBIN
2 Suppléants : P. HEULLY, G. ROQUES

SIEDA (Syndicat Intercommunal d'Énergies du Département de l'Aveyron) :

2 Délégués : J-C SOUYRIS, J-L ROBERT

Parc Naturel Régional des Grands Causses

1 Titulaire : R. TOBIN
1 Suppléant : P. HEULLY

SMICA (Syndicat Mixte pour l'Informatisation des Collectivités Aveyronnaises) :

1 Délégué : E. CONDOMINES

Les commissions (2017)

NB – M le Maire est membre d'office de toutes les commissions

Finances, Administration générale et Personnel :
M. OSBORNE, C. FAGES, R. TOBIN

Travaux et Aménagements y compris

Embellissement du Village :

R. TOBIN*, A. CAREL*, E. CONDOMINES*, D. PANIS*,
J-L ROBERT*, M. OSBORNE*

(Les personnes marquées par une étoile constituent la commission d'adjudication des Appels d'Offres ; celles avec un cercle* sont leurs suppléants).*

Communication, Information et Vie Associative :
R. TOBIN, M. OSBORNE, C. FAGES, E. CONDOMINES,
D. PANIS, J-L ROBERT

Agriculture, correspondant défense, correspondant tempête
G. ROQUES, R. TOBIN

L'équipe technique de la mairie

Pour la rentrée scolaire 2016 nous avons eu une nouvelle arrivée dans l'équipe : Stéphanie Capelle, autrefois assistante maternelle à Brasc. Elle est venue seconder Chantal Sol dans le nouveau regroupement scolaire à Coupiac. Elle est embauchée en CDD d'un an et son rôle est décrit plus loin dans ce bulletin.

En novembre 2016, le conseil municipal a reconduit le contrat aidé de Jérémie Vancauwenberghe pour six mois. Plus tôt dans l'année, Jérémie et sa compagne Aurélie Cros sont devenus les fiers parents d'une petite Zélie.

En novembre Yves Roussel est monté en grade en devenant

grand-père puisque Morgane Gaubert, la compagne de son fils ainé Loïc, a accouché de jumeaux : Léo et Liam.

Les élus du conseil municipal souhaitent la bienvenue à tout ce petit monde et félicitent ses employés pour leurs efforts directs et indirects pour assurer l'avenir de la commune !

En Janvier 2017, l'équipe municipale se compose de :

- Nathalie Bèzes, secrétaire de mairie ;
- Yves Roussel, Aurélien Palmyre et Jérémie Vancauwenberghe, agents techniques ;
- Chantal Sol et Stéphanie Capelle, assistantes maternelle à l'École des Vallons
- Stéphanie Roques, agent d'entretien



En haut de gauche à droite :

Nothalie Bèzes, Stéphanie Rogues, Chantal Sol, Stéphanie Capelle

En bas de gauche à droite :

Yves Roussel, Aurélien Palmyre, Jérémie Vancauwenberghe



Profil d'une élue

Nous continuons nos profils des élus du conseil avec la benjamine :

Emilie Condomines

Bonjour Emilie, parle-nous de toi

R : - Je suis née à Albi le 31 Octobre 1980. J'ai passé toute mon enfance à Coupiac, au pied du château.

J'ai fait mes études secondaires à Réquista puis ma passion pour les chevaux m'a naturellement poussée vers des études agricoles : à Castres tout d'abord où j'ai fait un BEPA « élevage et culture fourragère », puis un BAC PRO au lycée agricole de la Cazotte à Saint-Affrique en « production et valorisation du cheval ».

Qu'as-tu fait après l'école ?

R : - J'ai décroché un emploi jeune qui m'a amené à Limoux pendant deux ans et demi en tant qu'animatrice dans un centre équestre où l'on élevait des chevaux pur-sang arabe : une belle expérience, très enrichissante et très prenante aussi. Travailler avec des animaux est un engagement de tous les jours.

À la fin de mon contrat, je suis revenue sur Coupiac.

Ne trouvant rien dans le secteur équin et l'entreprise Coupiac Ambulance cherchant un chauffeur en remplacement à cette époque, j'ai commencé en tant qu'auxiliaire ambulancière, métier que j'exerce toujours douze ans plus tard.

Le cheval a été une de tes grandes passions, qu'en est-il aujourd'hui ?

R : - J'ai eu trois chevaux à des périodes différentes : Egée et le poney fugueur Lulu pendant mes années lycée. J'ai dû les vendre quand je suis partie vivre à Limoux, ensuite Baya est revenu avec moi de Limoux. J'espérais encore à ce moment-là retrouver du travail dans cette branche. Malheureusement ce métier a très peu de débouchés et c'est une passion coûteuse, donc j'ai dû me séparer de lui pour lui offrir une meilleure vie vers des espaces plus grands et d'autres compagnons.

Aujourd'hui c'est un bouledogue français qui partage notre quotidien, petit chien plein d'amour, beaucoup plus compact qu'un cheval.

Ton compagnon est lorrain, comment l'as-tu connu ?

J'ai connu Yoni sur internet par l'intermédiaire d'un jeu : "Second Life", univers virtuel où l'on peut discuter avec des gens du monde entier.

On se trouvait souvent sur les mêmes zones « virtuelles » et petit à petit des affinités se sont formées.

Au bout d'un an et demi, on a décidé de se rencontrer dans la vraie vie.

Il est venu découvrir Coupiac à l'occasion de la fête du 15 août et étant donné que le charme a continué à opérer dans la « First Life », quelques mois plus tard il a décidé de quitter sa Lorraine natale pour me rejoindre.



C'est la première fois que tu fais partie d'une liste électorale...

Oui, c'est une expérience. Le fonctionnement d'une commune est complexe et intéressant à la fois. On voit les choses autrement et ça apprend la tolérance. Nous sommes soumis à beaucoup de contraintes qui ralentissent la réalisation des projets qu'on voudrait voir avancer plus vite.

Comment vois-tu l'avenir ?

Coupiac est et restera toujours mon village auquel je suis attachée. C'est pourquoi j'ai accepté de faire partie de la liste électorale même si aujourd'hui nous habitons Arthès où nous avons acheté une maison. Devenir propriétaire est déjà un grand changement dans notre vie. Nous avons un joli extérieur, une maison à rénover, nous pouvons jardiner, bricoler « c'est la belle vie » et ça va nous laisser de quoi nous occuper pour quelques années.

Yoni travaillant à la verrerie ouvrière d'Albi, habiter Arthès l'a bien rapproché de son travail du coup c'est moi qui fait le trajet ; pour l'instant cela nous convient ; mais nous n'oublions pas Coupiac...

Entretien réalisé par Christine Fages

Les finances de la commune

Le budget fonctionnement

Nous avons gardé le même format que l'année dernière, avec en rouge les explications des différences par rapport à l'année dernière.

Nous vous rappelons que les comptes de l'année 2016 ne seront clôturés qu'en mars 2017.

2014

86 387 €
137 811 €
2 918 €
67 622 €
14 412 €
309 150 €



Dépenses

CHARGES A CARACTÈRE GENERAL : Eau-Électricité-Carburants-Fournitures d'entretien + administratives- Petit équipement-Assurances-Fêtes et cérémonies-Téléphones-Affranchissement-Taxe foncière - **Frais liés à l'utilisation de la salle des fêtes qui sont refacturés en recettes***

CHARGES DU PERSONNEL : Salaires + charges sociales + Médecine du travail + **régularisation cot. caisse de retraite pour ancienne secrétaire + salaire intégral de Jérémie (l'aide de l'État pour ce contrat aidé figure en recettes) ***

FONDS DE PÉRÉQUATION INTERCOMMUNALE ET COMMUNALE : la péréquation est un mécanisme de redistribution qui vise à réduire les écarts de richesse, et donc des inégalités, entre les différentes collectivités territoriales,

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE : Indemnités du Maire + Pompiers + Contribution aux organismes : SIEDA-PARC DES GRANDS CAUSSES... + Subvention école,

CHARGES FINANCIÈRES : Intérêts des emprunts,

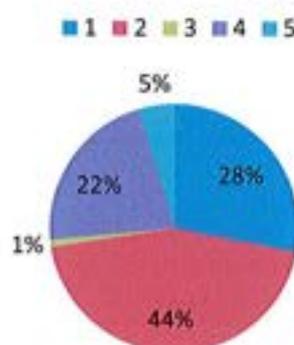
* explication des augmentations sur 2015

2015

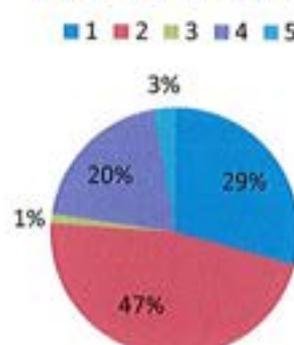
95 947 €
154 647 €
3 961 €
65 157 €
9 671 €
329 383 €



DÉPENSES 2014 : 309 150 €



DÉPENSES 2015 : 329 383 €



Résultat 2014 = 144 989 €
Affectation aux investissements = 126 035 €
Report du résultat pour 2015 = 18 954 €

Résultat 2015 = 136 851 €
Affectation aux investissements = 42 129 €
Report du résultat pour 2016 = 94 722 €

2014

161 660 €
217 661 €
23 222 €
5 312 €
46 284 €
454 139 €



Recettes

DOTATIONS DE L'ÉTAT

IMPÔTS ET TAXES : taxe foncière + habitation - attribution de la communauté de communes...

AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE : Location des logements + salles + **complément assurance inondation***

PRODUITS DES SERVICES : Concessions + redevances cimetière + station essence + **refacturation des frais d'utilisation de la salle des fêtes à Demon et Bertrand***

REPORT DU RÉSULTAT DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE

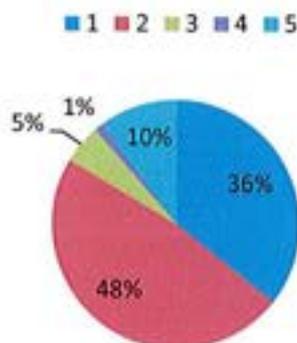
* explication de l'augmentation sur 2015

2015

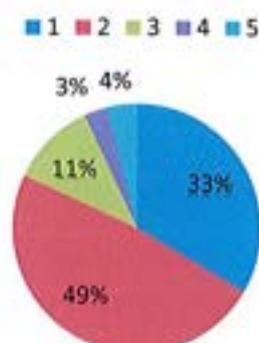
155 837 €
225 888 €
51 671 €
13 883 €
18 954 €
466 233 €



RECETTES 2014 : 454 139 €



RECETTES 2015 : 466 233 €



Les finances de la commune

Le budget investissement 2016

Pour la partie investissement, nous avons choisi de présenter chacun des projets importants menés par la commune en 2016 avec leurs coûts et les subventions que nous avons obtenues.

Restauration des biens communaux endommagés par les intempéries de novembre 2014

**MISE EN SÉCURITÉ des fondations de l'église de St Michel de
Castor par la réalisation d'un enrochement**



Réalisation mars-avril 2016

Mise en œuvre des blocs par Ets GUIPAL	H.T. 32 949 €	T.V.A. 6 590 €
Montant TTC	39 539 €	

**Rejointoiement des arches du presbytère :
joints creusés et arches fissurées par la crue**



Réalisation juillet 2016

Travaux réalisés par Ets BLANC, Montclar	H.T. 18 625 €	T.V.A. 3 725 €
Montant TTC	22 350 €	

Les différentes aides accordées pour ce projet:

Assurance	Forfait	3 223 €
Fonds de Solidarité sur Patrimoine	40%	7 450 €

Passerelle située sur le chemin rural du Moulinet



Réalisation juillet 2016

Reprise maçonnerie par Ets ROQUES Frédéric	H.T. 5 794 €	T.V.A. 1 159 €
Passerelle par SOUYRIS Julien	13 673 €	2 734 €
Montant TTC	23 360 €	

**Reprise du caniveau central de la rue des arcades dégradé
par la crue**



Réalisation mai 2016

Travaux réalisés par Ets BLANC, Montclar	H.T. 4 759 €	T.V.A. 952 €
Montant TTC	5 711 €	

Aménagement de la place des commerces

	H.T.	T.T.C.
Préparation support, Ets GUIPAL	15 253 €	18 304 €
Enrobé, Ets COLAS	11 865 €	14 238 €
Éclairage public, SDEL	2079 €	2 486 €
Marquage, PSMS	482 €	578 €
Signalisation, Rodez Signal	184 €	221 €
Rampe, SOUYRIS Julien (acompte)	12 034 €	14 440 €
Montant	41 890 €	50 267 €

Pour terminer l'opération, il conviendrait de régler en 2017 la solde de la rampe à Julien SOUYRIS et l'entreprise ROQUES Frédéric pour la réalisation du trottoir.



Aides accordées :

Conseil Départemental au titre du programme de Sécurité : Fonds d'Action Local	5 800 €
FDIL Département	10 000 €
Pose de trois lanternes - SIEDA	622 €
Communauté de Communes des 7 Vallons : Fonds de Concours	5 000 €

Le budget investissement 2016 – suite

Réseau d'assainissement collectif du village

Démarré le 19 septembre 2016, les travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux usées situés dans le lit du « Mousse » se sont terminés courant novembre.

Faisant suite à la réhabilitation de la station d'épuration et à la demande des services de l'Agence de l'Eau, la commune de Coupiac a souhaité poursuivre son action en réalisant des travaux sur son réseau. En effet, depuis plusieurs années et suite aux différentes crues du Mousse, l'étanchéité du réseau était déficiente. Une grande quantité d'eaux claires parasites provenant d'infiltration au niveau des regards ou sur le réseau (déboîtement aux joints, fissures...) est rejetée anormalement vers la station d'épuration. Cela provoque un dysfonctionnement et des dépenses supplémentaires pour le bon fonctionnement de la station. Il est donc prévu des travaux de réfection financés par l'Agence de l'Eau et l'État avec une participation non négligeable de la commune. Ces travaux se sont déroulés sous maîtrise d'œuvre du bureau d'études DEJANTE EAU & ENVIRONNEMENT – PAYS D'OC.

Deux procédés sont employés :

Le premier procédé consiste à une réfection du réseau par une technique dite « traditionnelle » c'est-à-dire ouverture en tranchée et changement des canalisations. Ces travaux ont été confiés à l'entreprise ENGIE/INEO basée à Millau.

Le deuxième procédé est une réfection par chemisage intérieur des tuyaux, solution plus facile à réaliser sur les sections où l'accès est difficile, confié à l'entreprise EUREA, basée à Fronton près de Toulouse. Cette méthode consiste à dérouler à l'intérieur des canalisations une « chaussette » enduite de résine qui, par injection de vapeur d'eau à très haute température, durcira et se collera au pourtour de la canalisation afin de recréer un revêtement intérieur sain et exempt de tous défauts susceptibles d'entraîner des infiltrations d'eaux claires parasites.

Vingt et un branchements arrachés par la crue ont été repris, ainsi que 17 regards. De même 80 mètres de réseau ont été rénovés en traditionnel et 170 mètres en chemisage.

Réhabilitation traditionnelle :



Réhabilitation par chemisage :



Les imprévus et une trouvaille insolite :



Ce qui reste du Mecalac



Obus à balles trouvé dans le Mousse



Suite des travaux sur le bâtiment de l'école

Remplacement des portails du sous-sol par des baies vitrées :



Réalisation en septembre 2016

	H.T.	T.V.A.
Seuils réalisés par Ets BLANC, Montclar	1 088 €	218 €
Fourniture et pose baies par SOUYRIS Julien	27 898 €	5 580 €
Montant TTC		34 784 €

Ensuite des travaux d'aménagement intérieur ont été réalisés :



	H.T.	T.V.A.
Fabrication et pose escalier menant à la mezzanine – SOUYRIS Julien	1 590 €	318 €
Peinture du couloir et reprise des plafonds – BEC Philippe	2 630 €	526 €
Montant TTC		5 064 €

Un fonds de concours de la Communauté de Communes des 7 Vallons nous a été accordé pour un montant de 5 000 €

Le budget investissement 2016 – suite

Dissimulation des réseaux électriques, téléphoniques et éclairage public

Dans le cadre de l'aménagement et de l'embellissement de l'entrée de Coupiac côté Montclar, et conjointement avec la réfection du réseau d'adduction de l'eau potable réalisée par le SIAEP, la commune a décidé de dissimuler différents réseaux aériens.

C'est le SIEDA qui est maître d'ouvrage et la SPIE qui réalise les travaux de génie civil (sous-traités à l'entreprise locale BRU).

Le projet de mise en souterrain des réseaux électriques est estimé à 55 331 € HT.

La participation de la commune sera de 30 % soit 16 599 €.



La dissimulation des réseaux téléphoniques est estimée à 4 934 € HT.
La participation de la commune est de 50 % soit 2 467 €.

En ce qui concerne l'éclairage public, le montant des travaux est estimé à 4 072 € TTC.

La participation de la commune est de 75% soit 3 054 €.

Ces travaux, démarrés en février 2016 par le SIAEP et l'entreprise Bru, sont enfin partiellement terminés depuis fin novembre 2016, car il reste encore le goudronnage superficiel de la chaussée.

Terrain de tennis – régularisation cadastrale et rénovation de surface

En Janvier 2016, le conseil municipal a débattu la proposition des époux Serres de vendre des terres leur appartenant, y compris les parcelles où le terrain de tennis (communal) avait été construit, ainsi que le chemin d'accès qui dessert les maisons du lotissement Serres.

Le montant de la transaction s'est élevé à 22 013 € hors frais de notaire.

Cet achat a donc permis de régulariser l'appartenance du terrain de tennis. Ensuite, à la demande de l'association « Tennis Club Coupiagais », la surface a été rénovée. Montant des travaux : 3 910 € H.T. avec une participation de l'association de 1 400 €.



"Il est important pour la pratique de ce sport que le village de Coupiac, dans le cadre des différentes activités, puisse offrir à ses habitants et aux touristes un court de tennis de qualité."

Communauté de Communes des 7 Vallons : Investissement Voirie Programme 2016 – éléments concernant la commune de Coupiac.

Programme Général :	
VC N°7 plateau de Vérouls vers Brasc	5 560 €
VC N°9 Vérouls vers Moussac	5 020 €
VC N°6 Vérouls centre	3 568 €
VC N°5 La Calmette	7 280 €
VC N°7 Le Mas de Poujol	3 172 €
VC N°43 Puech de Gos	12 600 €
Hameau d'Espilas	3 150 €
Montant H.T.	40 350 €

Les projets d'investissement 2017

Dans le dernier bulletin nous vous avons donné une liste de projets que nous aurions souhaité réaliser en 2016. Certains de ces projets ont été réalisés, tandis que d'autres sont en cours ou en attente de l'obtention de subventions.

Voici la liste de nos principaux projets pour 2017 :

- Travaux à l'école : extension du bâtiment existant avec démolition de la partie « couvent », plus mise aux normes d'accessibilité et de sécurité du bâtiment.
- Salle des fêtes : mise en sécurité et réfection des sanitaires à adapter aux personnes à mobilité réduite.
- Borne électrique « Révéo » : la mise en place est programmée courant 2017.

- Études en cours :
 - Prévention contre les risques d'inondations,
 - Aménagement de la route départementale en travers du village.
- Château : remplacement de deux marches d'un escalier, étanchéité du passage entre l'escalier et la tour des gardes.
- Maison de santé : projet porté par la Communauté de Communes et situé sur la commune de Coupiac, laquelle est partie prenante dans sa réalisation et son financement. Les démarches sont en cours et le permis de construire a été accordé (voir plus loin dans ce bulletin).

Le plan d'eau et la base de loisirs de Masnaut

Deux saisons se sont écoulées avec Kavin et Céline gérants par délégation de service public, de l'ensemble du site : camping, Popotte et base de loisirs.

Dès le début de l'année 2016 des améliorations ont été réalisées afin de promouvoir et valoriser ce site retiré dans un espace de verdure exceptionnel. L'accès a été renforcé avec un apport de tout venant par l'entreprise Guipal de St Afrique pour un montant de 3 600 € T.T.C. ; le bâtiment a reçu un coup de jeune avec une extension (9 624 € T.T.C.) réalisée par nos agents municipaux et nos artisans locaux. Nous avons investi dans des équipements afin d'aider nos gérants dans leur service de restauration. Il a été réalisé également la fermeture des façades permettant une utilisation de l'espace en saison moins chaude (3 418 € T.T.C.).



L'éclairage des lieux étant déficient, des rencontres auprès des instances compétentes (SIEDA) sont en cours afin de rénover celui-ci déployé le long des cheminements piétonniers. Un nouveau gainage des réseaux doit être entrepris et sera réalisé par nos employés municipaux.

Courant 2017, d'autres aménagements seront réalisés dans la mesure des possibilités financières de la commune afin d'améliorer certains

disfonctionnements.

Le conseil municipal s'efforce de maintenir sa participation et son aide pour l'entretien du site. Un grand merci aux employés qui durant le printemps se sont affairés à concevoir ces réalisations ainsi qu'à tous ceux qui ont participé au nettoyage des abords du site.

La salle polyvalente – où en est-on ?

Construite en 1976 la salle multi-activité est fréquemment utilisée par les différentes associations de la commune. Cette salle qui peut accueillir 330 personnes est classée en ERP de 3^{ème} catégorie du type L.

En 2016, le conseil municipal a souhaité engager une étude afin de réaliser des travaux de rénovation (intérieur et extérieur). Ce projet consiste à réaliser un aménagement adapté à toutes les personnes utilisant cette salle et répondant aux nouvelles normes des établissements recevant du public (ERP). Cela comprend l'accessibilité, lutte contre l'incendie, risques électriques... Il convient donc de revoir l'agencement de cette salle pour tenir compte des besoins actuels des utilisateurs et des normes en vigueur tout en conservant l'ossature générale du bâtiment. Ces travaux permettront de moderniser le bâtiment et de le rendre plus attractif et fonctionnel.

Dans un premier temps, l'architecte nous a proposé un programme de travaux, en concordance avec l'agenda d'accessibilité intitulé Ad'ap, c'est à dire l'obligation pour tout bâtiment ouvert au public d'être en mesure d'offrir à toute personne atteinte d'un handicap qu'il soit d'ordre physique, visuel, auditif ou mental, un accès autonome et sécurisé. Ce projet comprend de mettre aux normes cette salle avec non seulement un rafraîchissement du bâtiment actuel mais également de créer une extension pour notamment construire un hall d'entrée, une cuisine plus fonctionnelle, des espaces de rangements, un vestiaire et un bloc sanitaire avec plusieurs urinoirs et WC, hommes et femmes.

L'estimation financière du projet nous a contraints à faire un choix et à remettre à plus tard ce projet ambitieux. Nous souhaitons cependant poursuivre cette rénovation et réaliser des travaux plus modestes.

Le rapport du diagnostic établi par le bureau d'étude APAVE décrivant les normes des établissements recevant du public (ERP) nous a permis d'évaluer les modifications urgentes à réaliser. En effet, il apparaît que les principaux points noirs sont les sanitaires, les normes incendie et la matérialisation des obstacles, marches, portes... ensuite prendre en compte la rénovation énergétique du bâtiment car la chaudière au fioul a « rendu l'âme ».

L'architecte a donc repris son crayon pour nous présenter courant janvier un autre aménagement répondant aux normes ERP, tout en restant dans l'enveloppe prévue au budget 2016.

Nous sommes conscients des désagréments causés par la non location de la salle durant une longue période. Le conseil municipal souhaite démarrer ce projet courant 2017, après avoir sollicité d'autres aides auprès des diverses collectivités et cela afin de rendre cette salle conforme, attractive et agréable.

Les tarifs de location sont les suivants (chauffage non compris) :

- Associations de la commune : 30 € / an
- Associations hors commune : 30 € / manifestation
- Particulier de la commune : 90 € / manifestation
- Particulier hors commune : 160 € / manifestation

Un peu de civisme !

Jardin d'enfants

Il est des précisions que l'on a sans cesse besoin de renouveler pour qu'elles soient respectées ...

Un panneau avec un chien barré signifie : "interdit aux chiens"
Certains propriétaires continuent à les lâcher dans le jardin d'enfants où, bien sûr, ils n'hésitent pas à faire leurs besoins ! Mettons-nous à la place du chien, pourquoi pas ?!



Pour eux, cet endroit en vaut un autre ! Mais pour leur maître c'est quand même un manque de respect.

Il serait donc souhaitable et normal que cet espace dédié aux enfants reste propre et exempt de crottes !

Tri sélectif

Nous avons également constaté que des gravats atterrissent dans les poubelles jaunes réservées aux papiers, cartons, bouteilles plastiques... Elles ne sont pas prévues pour ça et le fait de ne pas respecter le tri fait supporter un surcoût à tout le monde.

Les gravats doivent être transportés à la déchèterie.
Le verre est à placer dans les conteneurs prévus à cet effet.
Les encombrants sont à déposer en déchèterie les après midi du samedi ou du lundi.

Merci de bien vouloir respecter ces recommandations.

RPIC Les Vallons (Regroupement Pédagogique Intercommunal Concentré)

Dans le bulletin de janvier 2016, nous vous avons parlé d'un projet proposé par le conseil municipal de Brasc de délocaliser leur école sur le village de Coupiac et créer ainsi un regroupement scolaire.

Le DASEN ayant annoncé sa décision de fermer l'école de Brasc et Plaisance à la fin juin 2016 nous avons donc travaillé pour créer un Regroupement Pédagogique Intercommunal Concentré (RPIC) entre 4 communes (Brasc, Coupiac, La Bastide Solages et Plaisance) et cela sur un seul site. Les communes de Martrin, Montclar et Saint Juéry ont aussi un regroupement scolaire dispersé entre les écoles des trois villages. Nous avons fait le choix d'un site unique à la demande des parents et du DASEN afin d'éviter trop de déplacements pour les plus jeunes enfants mais aussi pour bénéficier de la synergie entre les deux institutrices en poste sur le même site.

Suite au choix d'une école unique sur Coupiac, il fallait trouver un local adéquat. Lorsque nous avons fait part de notre intention aux instances départementales de l'enseignement catholique de l'Aveyron, celles-ci, après réflexion, ont reconnu que deux écoles sur le même site ce n'était pas viable. L'école privée allait sûrement perdre la majorité de ses élèves beaucoup étant là simplement parce que c'était l'école de Coupiac et non pas parce que c'était une école privée (résultat d'une enquête auprès des parents). Une équipe de travail composée des élus des quatre communes concernées, les secrétaires des mairies, les institutrices et l'inspection académique de Saint Affrique ont œuvré ensemble pour rédiger la convention qui lie les quatre mairies pour ce projet de RPIC.



Diane avec la classe des grands

La convention a été signée à la mi-juillet 2016. Elle permet de préciser les critères de répartition de chacun des adhérents au fonctionnement global nécessaire à l'école (organisation, personnel, participation financière, etc...).

Cette participation démontre l'attachement de chaque commune au maintien d'un enseignement public sur le territoire qui à n'en pas douter favorisera l'attractivité et le développement de notre secteur.

À peu près au même moment, Vincent THEVENET, l'instituteur de l'école privée, a dit au revoir à ses élèves avant de prendre de nouvelles fonctions à St Affrique. Nous le remercions pour le travail effectué à l'école de Coupiac depuis de nombreuses années et pour son implication auprès des élèves et des parents.

Ce fut ensuite l'aménagement de l'école par les nouvelles enseignantes, aidées par les employés municipaux. Nous avons réutilisé des meubles et des équipements des écoles de Brasc, Plaisance et Coupiac pour minimiser les frais. Nous avons fait un minimum de travaux cet été : de la peinture dans le couloir, modifié

l'escalier de la mezzanine, le remplacement des huisseries dans le préau pour le rendre plus lumineux et plus chaud.

Début septembre, Diane LARROUY et Anne-Hélène SCHNEIDER (respectivement anciennes institutrices de Brasc et Plaisance) étaient prêtes à accueillir leurs élèves dans les deux salles de classe de l'école. Vous trouverez un article écrit par Diane en seconde partie de ce bulletin qui explique la répartition des élèves et les différentes activités qu'elles réalisent.



Anne-Hélène avec la classe des petits (maternelles à la suite)

Les deux institutrices sont secondées par deux assistantes : Chantal SOL qui occupait les fonctions d'ATSEM à l'École Privée et Stéphanie CAPELLE qui auparavant était sur Brasc. Chantal et Stéphanie s'occupent des enfants quand ils arrivent à l'école, pendant les pauses et durant le temps d'étude après les classes. Elles organisent les activités périscolaires. Stéphanie participe au service de la cantine et aux tâches du ménage.

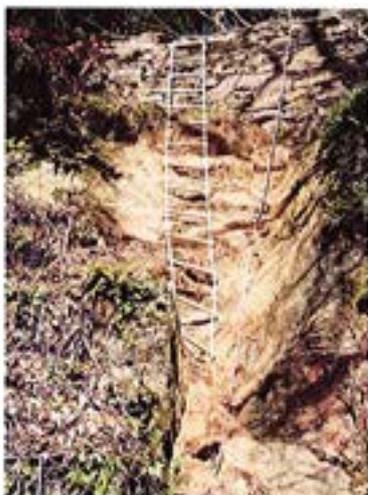
Pour les repas, Christelle COMBES, employée de la commune de Brasc qui possède une cuisine très bien équipée, travaille à la préparation des repas. Elle transporte les repas depuis Brasc vers Coupiac et en compagnie de Stéphanie aide à les servir aux enfants.

Une association constituée de parents d'élèves (APE) a été créée et a commencé à travailler pour collecter des fonds nécessaires à la programmation de diverses activités. Les activités périscolaires vont bon train. Cette année scolaire, nous avons fait appel à divers partenaires pour animer les séances, qui ont lieu le mardi et le vendredi de 15 h 30 à 16 h 15. En septembre, l'association Rando Rance et Vallons a organisé plusieurs séances autour du thème de l'automne et du châtaignier. En novembre, Lizzie TOBIN est allée à l'école avec son tour à bois pour montrer aux élèves comment on fabrique des objets tournés. Chaque enfant a pu repartir avec une toupie qu'ils ont ensuite décorée.

Les locaux de l'école sont peu fonctionnels, pas aux normes d'accessibilité et d'incendie surtout la partie cantine qui se trouve dans l'ancien couvent. Le conseil municipal a retenu un architecte pour élaborer des plans afin de construire une extension pour la nouvelle école sur le même site. L'architecte des Bâtiments de France souhaite que le futur projet soit dans l'alignement de l'ancienne école vers le Mousse. Le couvent n'a pas de grande valeur patrimoniale et il est vraiment trop étroit pour de futurs aménagements ; il serait démoli et remplacé par l'extension de l'école. Cela permettrait aussi de dégager un espace public au bout du pont (arrêt minute, bancs, meilleure visibilité vers la place du Centre...).

Ce fut une bien belle journée avec le soleil au rendez-vous !

Samedi 3 décembre 2016 au centre du village, une animation en faveur du Téléthon a été organisée. Un parcours d'obstacles en milieu naturel, balisé et réalisé à merveille par Jérôme et Domi. Le tout se terminant par une descente en rappel sur la falaise rocheuse dite de la « poste » haute d'une quinzaine de mètres.



Nombreux jeunes et moins jeunes ont participé avec gaité et engouement à cette animation.

Mr Michel ALLIOT, président départemental de l'AFM accompagné de Mme Mazars coordinatrice, nous ont fait le plaisir d'être parmi nous un moment pour féliciter tous les organisateurs et participants qui œuvrent pour cette journée de solidarité.



Même à notre petite échelle, le tout cumulé représente beaucoup de mobilisation et ce fut un beau rendez-vous sous le signe de la joie et de la bonne humeur puisque à l'issue de cette belle journée le montant des dons reversés à l'AFM s'élève à 477,70 €.

Encore un grand merci aux bénévoles et à tous ceux qui ont participé de près ou de loin à la réussite de cette belle journée, les organisateurs et les donateurs... tous ensemble on va plus loin !

Inscriptions sur les registres d'état civil de la commune en 2016.

Ils sont nés :

Félicitations aux heureux parents

- Zélie VANCAUWENBERGHE CROS, le 18 Février
- Zus WAHL, le 31 Mars

Ils se sont mariés :

Félicitations et beaucoup de bonheur pour ces jeunes mariés

- Virginie REPON et Mickaël CADAS, le 25 Juin
- Lucie ALBOU et Gaël ROQUES, le 20 Août
- Evelyne FIORI et Bernard MARTINOD, le 24 Décembre

Ils sont décédés :

Le Conseil Municipal adresse ses sincères condoléances à ces familles endeuillées et s'associe à leur peine :

- Daniel BERNARD, le 3 Janvier
- Marin ROQUES, le 29 Mars
- Marie-Thérèse CABRITA, née GRANIER, le 17 Juillet
- Georges MONNOT, le 26 Novembre
- Marthe BALARD née HOMÈRE, le 24 Décembre

Naissances et décès des personnes non-inscrites sur les registres d'état civil de la commune mais ayant un lien ici.

Ils sont nés :

- Eziona, le 23 Mars
Fille de Virginie CADAS et Mickaël CADAS
- Léo et Liam, le 25 Novembre
Fils de Morgane GAUBERT et Loïc ROUSSEL
- Mia, le 21 Décembre
Fille de Audrey PANIS et Fabrice VOITUS

Ils sont décédés :

- Casimir GANTOU, le 8 Février
- Roger CADAS, le 10 Avril
- Pierre THIERS, le 27 Avril
- Léonie DURAND, née JEANJEAN, le 4 Juillet
- Yvette CONDOMINES née ROUSTIT, le 26 Juillet
- Paul BEC, le 29 Août
- Joseph DECLERCK, le 26 Octobre
- Louis SOULIE, le 30 Novembre
- Joseph MARTY, le 1er Décembre
- Lucette RAYSSAC née POVEDA, le 26 Décembre

Communauté de Communes du Saint Affricain - Roquefort - Sept Vallons

Ensemble nous serons plus forts !

Dans le dernier bulletin municipal, nous vous avons parlé de façon générale du projet de fusion de la Communauté de Communes des 7 Vallons dans son entier (sept communes) avec celles du Saint Affricain (dix communes) : Calmels-et-le-Viala, Roquefort-sur-Soulzon, Saint Affrique, Saint-Félix-de-Sorgues, Saint-Izaire, Saint-Jean-d'Alcapiès, Saint-Rome-de-Cernon, Tournemire, Vabres l'Abbaye, Versols-et-Lapeyre. Aujourd'hui, c'est devenu une réalité. Depuis le 1^{er} janvier 2017, nous faisons tous partie de la Communauté de Communes du Saint Affricain - Roquefort - Sept Vallons, nom provisoire à confirmer lors de la première réunion du nouveau conseil communautaire.

Ce sont 17 communes qui se regroupent en une communauté de communes et cela représente 14 297 habitants soit 30.26 hab./km². Le nouveau conseil communautaire (qui sera installé le 14 janvier) aura 42 sièges, 20 attribués à la commune de Saint Affrique et 22 partagés entre les 16 autres communes. Pour les communes des 7 Vallons, Coupiac aura 2 sièges et les autres communes un siège chacune. C'est le maire, Jean Claude Souyris, accompagné de Marcelle Osborne notre première adjointe, qui représenteront la commune au sein du conseil communautaire.

Cette fusion génère des modifications de fonctionnement dès ce début d'année. Certaines comme l'instruction des permis de construire, ne seront pas mises en place dans l'immédiat ; mais d'autres assez rapidement comme la collecte des déchets. En instituant la loi « Notré » le gouvernement a transféré des compétences régaliennes aux communautés de communes ; il a donc fait le choix de laisser au niveau communal des compétences de proximité et à l'EPCI les missions qui par leur coût, leur technicité, leur ampleur ou leur caractère structurant, s'inscrivent dans une logique intercommunale. « Globalement, l'objectif du gouvernement est de faire en sorte que les communes aient moins de compétences et que celles-ci soient transférées et mutualisées au sein des communautés de communes ». Il y a une certaine logique dans cette démarche puisqu'au fur et à mesure que les dossiers traités par les mairies deviennent plus complexes, il est de plus en plus difficile pour nous de les traiter sans avoir recours à l'aide de techniciens. C'est une chance d'avoir un maire qui, par son travail et aidé de ses adjoints ainsi que de son conseil municipal et sa secrétaire, possède les compétences et le savoir pour gérer ces dossiers. Les moyens financiers de notre communauté de communes des 7 Vallons ne permettaient pas d'embaucher des « techniciens ». Maintenant que nous faisons partie de la nouvelle structure élargie, nous allons pouvoir travailler avec des chargés de mission dans divers domaines et ainsi monter les projets avec plus d'efficacité et espérons-le, à moindre coût.

2017 sera une année charnière et cela afin d'uniformiser la répartition des charges entre les deux communautés de communes pour que tout le monde soit équitablement considéré : on garde tout ce que font les deux structures et on trouve la façon la plus efficace de fusionner toutes ces activités. Les agents actuels de « notre ancienne » communauté de communes (Florence Arguel au secrétariat, Pierre Castan aux finances, Laurent Cadas et Gérard Constans à l'entretien de la voirie et Daniel Berthet à la déchèterie), garderont tous leurs postes au sein de la nouvelle communauté de communes.

Le SMICTOM qui existait sur l'ancien canton de St Sernin pour la gestion des déchetteries de Saint Sernin et Coupiac ainsi que pour la collecte des ordures ménagères, a été dissout au 31 décembre 2016. Ces activités seront dorénavant gérées à partir de Saint Affrique par la nouvelle communauté de communes. Les horaires d'ouverture de la déchetterie de « Camboussières » restent inchangés (voir dernière page de ce bulletin). La collecte des ordures ménagères va évoluer. C'est un camion bi-compartment qui va rayonner sur le secteur de Coupiac le lundi et jeudi matin. Ces tournées vont être dans un premier temps expérimentées sur le mois de janvier et seront amenées à être ajustées si besoin. Dès lors qu'il y aura une modification dans les jours ou les horaires de collecte, les usagers en seront informés.

La liste détaillée des tournées est déjà consultable sur le site internet www.ville-saint-affrique.fr, dans l'espace « communauté de communes » situé au centre de la page d'accueil.

La nouvelle communauté de communes possède de nombreux équipements sportifs sur St Affrique. Un car est à disposition des écoles, des associations...pour le transport vers ces différentes structures. Celui-ci est déjà utilisé pour amener (gratuitement) les enfants des villages alentour à la piscine ou à un spectacle ou bien comme récemment utilisé par les enfants des écoles des 7 Vallons, afin de se rendre à la patinoire. Vu le petit budget disponible pour les sorties scolaires, la gratuité de cet équipement est une très bonne nouvelle dans l'organisation des sorties pour nos jeunes écoliers.



La bibliothèque communale de Coupiac intégrera un réseau de bibliothèques intercommunales ; l'informatisation entre chaque structure sera mise à jour et un plus grand stock de livres sera à la disposition des lecteurs, des animations pourront être proposées. Enfin, le Syndicat d'Initiative, qui s'occupe de l'accueil et de la promotion touristique sur les 7 Vallons, a été dissout en tant qu'association fin décembre 2016. Lucie Pinot, salariée du SI, va rejoindre l'Office de Tourisme du Pays de Roquefort et du Saint Affricain. Dorénavant celui-ci gèrera le tourisme sur la totalité de la nouvelle communauté de communes. Nous avons négocié avec l'Office de Tourisme la possibilité de continuer comme auparavant c'est-à-dire d'avoir un accueil touristique au château de Coupiac pendant la saison estivale.

Le processus de fusion des deux communautés de communes va donc durer au moins un an et nous vous ferons part des évolutions de celle-ci sur notre site internet : www.coupiacsudaveyron.fr

Maison de Santé

Comme nous l'avions écrit dans notre profession de foi, au chapitre 3, avant l'élection municipale, nous nous engageons à prévoir l'avenir et pour cela :

- améliorer la qualité du soin en participant aux travaux d'élaboration du projet médical de territoire, en lien avec l'Agence Régionale de Santé (A.R.S)

- créer un pôle de santé favorisant l'installation et le regroupement des professionnels de santé.

Après plus de deux ans de responsabilité à la tête de la commune, qu'en est-il ?

Nous avons déjà donné des précisions au sujet du réseau de santé du Réquistanais dans le bulletin municipal paru en janvier 2016. Pour rappel, le projet global (Maison de santé à Réquista et antenne médicale à Coupiac pour le territoire des 7 vallons) a reçu un avis favorable du comité technique des autorités sanitaires à Rodez et Toulouse (A.R.S) en juin 2015.



Depuis, le comité de pilotage, composé de professionnels de santé et d'élus, s'est réuni à plusieurs reprises pour avancer dans la réflexion du projet de santé.

L'architecte choisi, le cabinet Sabatier à Puygouzon, a présenté les plans d'aménagement du "Verlaine". Ces plans ont été validés par l'architecte des Bâtiments de France et le permis de construire a été obtenu en octobre 2016.

Les professionnels de santé des 7 vallons ont fait part de leur forte implication dans le réseau de santé du Réquistanais et des 7 vallons auprès du Sous-préfet de Millau ainsi qu'auprès du Préfet à Rodez et des instances de l'ARS.

Des échanges ont eu lieu avec les médecins intervenant sur le territoire des 7 vallons afin de prévoir des permanences dans les locaux de la future antenne médicale à Coupiac.

Les demandes de financement ont été déposées auprès des services préfectoraux. Un compromis de vente a été conclu avec Mr Carette, propriétaire du "Verlaine".

Les Commerces

Cette année 2016 aura été marquée par l'achèvement des gros travaux d'aménagement et de réfection suite à l'inondation de novembre 2014 et une redistribution des zones de commerce dans le village.

Désormais, nos commerces sont disposés sur trois zones dans le village : place de la Mairie, place du Centre et place des Commerces route de Montclar.

Tous nos commerces dans leur ensemble ont fait peau neuve pour notre plus grand plaisir même si pour certains ils n'ont pas eu vraiment le choix !



Nous tenons aussi à remercier Jean-Paul Revel pour son implication dans la vie du village et particulièrement au sein de l'UCA dont il a été le président durant plusieurs années. Nous remercions également Denis Serres pour son implication au sein de l'UCA ainsi que lors des marchés nocturnes et du mercredi.

Nous leur souhaitons à tous les deux une belle retraite.

Nous souhaitons à tous les commerçants une bonne continuation et une belle réussite dans leur commerce respectif. Nous espérons que tous sauront travailler en bonne entente pour le bien de tous et surtout pour celui de leur clientèle !



LE SYNDICAT DE LA VALLÉE DU RANCE

Le Syndicat de la Vallée assure deux compétences, la gestion des milieux aquatiques et l'assainissement non collectif, et dresse le bilan des missions effectuées au cours de l'année 2016. La présence technique locale et permanente des deux techniciennes sur le terrain permet au syndicat d'être une structure de proximité. La réforme territoriale qui impose les regroupements de collectivités concerne également le champ d'action de ses deux compétences. Les élus sont attentifs à conserver ces services afin qu'ils soient les plus efficaces possibles pour nos territoires. Aussi, des études réalisées avec les structures voisines seront engagées courant 2017.

LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES :

UN NOUVEAU PROGRAMME VALIDÉ ET DES TRAVAUX QUI DÉMARRENT

Après l'état des lieux réalisé en 2015 sur 170 km de berges de rivière parcourus et la définition des enjeux et des actions lors des réunions qui se sont tenues par secteur, le nouveau Programme Pluriannuel de Gestion (PPG) des cours d'eau du bassin versant du Rance a été validé le 11 juillet 2016 pour la période 2017-2021. Ce travail de concertation a été mené en lien avec les représentants des usagers, les partenaires techniques et financiers et les élus du territoire.

Le document final du PPG comprend 5 axes dont 24 actions découlent.

En 2017, seront réalisés :

- la première tranche de travaux d'entretien de la ripisylve (végétation des berges), établie en fonction des priorités mises en avant lors du relevé terrain,
- l'étude hydraulique sur le ruisseau du Mousse en amont du village de Coupiac pour la renaturation du cours d'eau et la protection des inondations,
- le suivi de la thermie du Rance,
- l'étude hydromorphologique sur la chaussée du Cayla.

L'entretien de la végétation des berges réalisé sans entrer dans le lit du cours d'eau est autorisé. Toutefois, intervenir sur la ripisylve ne doit pas être systématique. En effet, cette végétation constitue un **écosystème fragile** qui nécessite certaines précautions et doit être entretenue de façon raisonnée au moyen de **techniques adaptées**.

Le syndicat reste à votre disposition pour toute question ou appui dans les démarches administratives et réglementaires.



LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

DES SUBVENTIONS EXISTENT ENCORE... MAIS JUSQU'À QUAND ?

En 2017, sera proposée une nouvelle opération de subvention pour la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif. Elle est issue du 10^{ème} programme (2013-2018) de l'Agence de l'Eau Adour Garonne qui est sur le point de se terminer et dont on ne sait pas encore s'il sera renouvelé. Ce sera donc la quatrième opération de ce genre réalisée sur le territoire des 23 communes adhérentes au syndicat de la vallée du Rance

Aussi, si vous êtes intéressé, vous pouvez contacter d'ores et déjà le syndicat pour disposer individuellement de réponses adaptées à la particularité de votre cas.

Nous vous rappelons que ces aides concernent uniquement les habitations situées dans des zones non desservies par le réseau public de collecte des eaux usées.

Les critères d'éligibilité sont 1) les **résidences principales**, 2) classées en **zone d'assainissement non collectif**, 3) construites avant le **6 mai 1996** ou 4) achetées avant le **1^{er} janvier 2011** et 5) dont la **conclusion du contrôle de bon fonctionnement et d'entretien** réalisé périodiquement par le S.P.A.N.C. établit l'installation en **Non-Conformité** avec un risque sanitaire, c'est-à-dire avec un rejet direct dans un cours d'eau, dans un fossé communal ou chez un voisin.

L'aide attribuée est soit égale à un montant forfaitaire de 4200 € par installation réhabilitée si le montant des travaux est supérieur à 5250 € TTC, soit égale à 80% du montant des travaux si celui-ci n'excède pas 5250 € TTC.

Répondre à vos questions reste une priorité pour notre structure alors n'hésitez pas! Nous prendrons le temps de vous répondre.



mail : syndicat.rance@wanadoo.fr

Tel Saint-Sernin-sur-Rance : Lundi et Vendredi : 05 65 99 36 53

Tel Belmont-sur-Rance : Mardi, Mercredi et Jeudi : 05 65 49 38 50

Les Associations prennent la parole

Remerciements

La commune de Coupiac est riche d'une vingtaine d'associations auprès desquelles de nombreux bénévoles s'impliquent avec enthousiasme, sérieux et compétence. Ce sont des associations à but sportif, culturel, social, touristique...

Au niveau national, l'engouement pour l'association est porté par l'associativité qui le motive. Le nombre d'associations est en progression quasi verticale. Dans les années 1960, on en comptait 450 000 créées au rythme de 40 000 par an. Il s'en crée aujourd'hui 70 000 par an. D'après le *Journal Officiel* en 2015 c'est 71 031 associations qui ont vu le jour, ce qui fait un total de 1,3 million dans le pays (propos recueillis par Anne Rodier - *Le Monde*).

Cet engouement se manifeste pleinement au sein des associations coupiagaises où les bénévoles témoignent du besoin et du plaisir de créer du lien social, de l'échange, de la rencontre avec l'autre mais aussi un besoin de bouger, de faire bouger les lignes et surtout un besoin vital de s'en sortir et de tirer la commune vers le haut, et aussi pour rendre agréable et attractive la vie chez nous.

Que les bénévoles qui animent ces associations et les font vivre soient chaleureusement remerciés, car de leur implication dépendent l'existence et la pérennité de ces modèles de vie collective, du vivre ensemble et de l'apprentissage de la citoyenneté.



Le Relais

Texte : Pascale BERGER

Le Relais est une jeune association née en mai 2016 qui a pour but la promotion et l'organisation de manifestations pluriculturelles. Son siège social et le lieu de ces manifestations se situent dans une grange au lieu-dit La Maynobe sur la commune de Coupiac.

L'association "Le Relais" fonctionne de mai à octobre de chaque année. Les membres du bureau sont Valérie Crosignani (présidente), Arnaud Louisin (vice-président), Robert Hernandez (trésorier) et Pascale Berger (secrétaire).

Cette année 2016, Le Relais a organisé un certain nombre d'événements comme une exposition photos, un atelier de cuisine polynésienne, une conférence sur la philosophie antique et une exposition d'œuvres de l'Atelier créatif de la Borie Basse. Le Relais a aussi été impliqué dans les bals traditionnels donnés par Kitch à Claou.

En ce qui concerne la programmation pour l'année 2017, Le Relais prévoit de commencer par un bal traditionnel du groupe Kitch à Claou (prévu le 20 mai 2017) puis de réitérer les ateliers cuisine, faire des conférences sur l'Occitanie et le Compagnonnage et organiser quelques concerts.

Les dates de ces derniers événements seront calées ultérieurement.

La Chorale des 7 Vallons

Texte : Anne-Hélène SCHNEIDER

La Chorale a encore bien travaillé cette année passée !

Le dimanche 26 Juin, le concert de fin d'année a eu lieu à l'Église de Plaisance.

À cette occasion, était invité l'Ensemble Vocal de la Vallée de Valleraugue qui a apprécié la beauté du lieu et sa qualité acoustique.

Après le concert, un moment agréable a été partagé autour d'un verre et de la traditionnelle fouace ; ensuite tout le monde s'est quitté sur la promesse de se revoir.

Au programme, des chants polyphoniques du monde entier, de tous les siècles et de tous les styles.

Parmi eux, une chanson du Congo, des chants corses ou hébreux, des canons, des chants traditionnels... un véritable voyage en musique de la Renaissance à nos jours !

En Septembre, c'était la reprise avec de nouveaux chants, des séances de technique vocale et la préparation du Concert de Noël.

Les répétitions ont lieu chaque mardi soir au Château de Coupiac. Si vous êtes tentés, venez nous rejoindre, vous serez les bienvenus !



Le Patchwork

Texte : Françoise SÉGUIN

Broderie, points comptés, tricot...est en place depuis quelques années déjà.

Il est organisé et géré bénévolement par Françoise Seguin qui habite à Montclar.

Elle vous accueille avec le sourire dans une bonne ambiance tous les 15 jours le mardi après-midi à la salle du Télon.

Débutante, confirmées, apportez vos travaux en cours éventuellement ! (Nombreuses revues à votre disposition pour vous donner des idées !!!)

Venez nous rencontrer et passer un bon moment suivi d'un petit goûter, nous sommes toujours contentes d'accueillir de nouvelles recrues !

Renseignements : Françoise
07 52 03 26 38

L'Éveil de Saint Michel de Castor

Président : André BEL

Le dimanche 25 septembre l'Association « Éveil Saint-Michel de Castor » s'est retrouvée à l'église de Saint-Michel pour son AG, suivie de la messe paroissiale où une grande assistance a participé. À la sortie de la messe, un vin d'honneur était servi. Certains membres avaient amené le pique-nique à déguster devant l'église qui s'est terminé dans l'entrée de l'église car la pluie les a surpris. Le bureau a été recomposé suite au décès de son président Mr Paul Bec et de la maladie de son Vice-Président Mr Jean-Marie Bonnet. Ils étaient présidents depuis la création de cette association. Le bureau est désormais composé comme suit :

Président : Mr André BEL
Vice-Président : Mr Bernard BEC
Trésorier : Mr Christian ASSIÉ
Trésorier suppléant : Mr Hervé CONSTANS
Secrétaire : Mme Claudie ASSIÉ
Secrétaire suppléante : Mlle Charlene ASSIÉ

Ce nouveau bureau veut continuer de sauver ce patrimoine. Il veut aussi essayer de continuer le repas annuel afin que les paroissiens et anciens paroissiens puissent se retrouver ; pour cela, tous les nouveaux adhérents sont les bienvenus ! Les berges de la rivière ont eu un joli enrochement suite aux intempéries de novembre 2014.



Les amis de Saint Exupère

Président : Jean-Claude LE HENANT

Jamais depuis sa création au moyen-âge l'église de St Exupère n'eut d'autres moyens de s'éclairer que la chandelle la bougie, le cierge... tout cela était bien insuffisant pour lire, l'hiver en particulier. Mais nos anciens s'en contentaient. Cependant, depuis bien longtemps, il fallait le courant électrique pour utiliser les moyens modernes de communication.

La suite ne saurait attendre bien longtemps, espérons-le.

Nous remercions une fois encore nos voisins de nous avoir dépannés. Désormais, nous sommes autonomes. La fée électricité a fait ses premiers pas dans l'église...mais seulement ses premiers pas.

Notre fête du mois d'août a attiré comme d'habitude une petite foule que

ne put absorber complètement St Exupère, chose rare pour les églises d'aujourd'hui.

Ce jour, c'est l'occasion des retrouvailles des Anciens, dans la bonne humeur. Montclar nous a hébergé cette année. Souhaitons que nous puissions retrouver la salle des fêtes de Coupiac, remise en état, l'an prochain. On est si bien chez soi.

L'ADMR des 7 Vallons

Présidente : Michèle BORIES

Le 30 septembre 2016, « l'ADMR des 7 Vallons » fêtait ses 30 ans d'existence.

Avant le 24 février 1986, le service d'aide à domicile dépendait de l'association familles rurales de Saint Sernin sur Rance. Cette association saint - serminoise était à l'époque présidée par Mme Galonnier.

Sur la commune de Coupiac, quelques "aides ménagères" intervenaient auprès des personnes âgées : sœur Rose, Mme Paul Gilberte puis Mme Calas Henriette

- Mme Lacombe Yvette exerçait la profession de "travailleuse familiale" auprès des familles avec enfants.
- Mme Carles Yvette (épicerie et droguerie à Coupiac sur la Place du Centre) assurait le relais pour les bénéficiaires de Coupiac.

À partir de 1986, sur l'ancien canton de Saint Sernin sur Rance, se sont alors créées deux associations d'aide à domicile distinctes de « Familles Rurales » :

- l'ADMR du canton de saint Sernin Sur Rance à St Sernin sur Rance
- l'ADMR de Coupiac à Coupiac

Dès cette date, l'ADMR de Coupiac a embauché de nouvelles aides à domicile : Mme Roques Hélène, Mme Chiffre Geneviève...jusqu'à ce jour où elle emploie 16 salariées aide à domicile et 2 secrétaires administratives pour un total de 13 équivalents temps plein.

Des Présidents bénévoles se sont succédés pour faire vivre cette association :

- en 1986 : Mme Elisabeth Tournier-Vigroux à Coupiac
- en 1991 : Mr Roger Cadas à Plaisance
- en 1996 : Mme Françoise Bouларand à Brasc avec Mme Odette Tournier à Coupiac, responsable travail
- en 2003 : Mme Chantal Constans à Labastide Solages et Mme Marcelle Osborne à Coupiac
- en 2004 : changement de nom pour « association locale ADMR des 7 Vallons » située au couvent à Coupiac

- en 2006 : Mme Marcelle Osborne

- en 2007 : Intégration des communes de Saint Izaire et Calmels et le Viala

- en 2014 : Janvier déménagement au n°5 Place de la Mairie à Coupiac.

Juin : Mme Michèle Bories

« L'ADMR des 7 Vallons » est une association 1901 gérée par un conseil d'administration où une quinzaine de bénévoles s'impliquent pour permettre des interventions sur le maintien à domicile des personnes résidant sur le territoire des neuf communes : Brasc - Coupiac - La Bastide Solages - Calmels et le Viala - Martrin - Montclar - Plaisance - St Juéry le Château - St Izaire.

Cette association apporte assistance aux personnes âgées, familles et personnes lors du retour au domicile après hospitalisation.

Le service de portage des repas est ouvert à toutes les personnes valides ou non, bénéficiaires de l'ADMR ou non, de façon régulière ou occasionnelle.

L'association s'emploie également à développer un nouveau service qui peut concerner les jeunes couples qui ont des enfants : la garde d'enfants à domicile par des salariées diplômées.

Horaires d'ouverture du bureau :

Lundi, Jeudi et Vendredi matin de 9 h 00 à 12 h 00

5, place de la Mairie, 12550 Coupiac

Tél. : 05 65 99 42 90

E-mail : coupiac@fedel2.admr.org

L'ADMR « Arc en Ciel »

Présidente : Josiane CHEVALIER

L'association ADMR " Arc en Ciel" a été créée le 16 mars 2015, son siège social est au n°5 place de la Mairie à Coupiac - n° 05 65 99 42 90.

Le projet de l'association est l'ouverture d'un espace d'accueil et d'activités itinérant qui intervient sur les communes desservies en aide à domicile par l'ADMR des 7 vallons.

Ces après-midis permettent de rencontrer d'autres personnes et de partager un moment de convivialité autour de jeux de société, de discussions, de goûters...

Ils offrent aux personnes accueillies une source de bien-être en retardant au maximum la perte d'autonomie. Ils maintiennent le lien social et générationnel des personnes fragilisées. Et enfin, ils offrent du répit et soulagent les aidants quelques après-midi leur permettant ainsi de prendre du temps pour eux.



Afin de mettre en place cette association, nous avons créé un comité de pilotage regroupant :

- le Conseil Départemental (élus et services sociaux)
- élus des communes des 7 Vallons
- points infos seniors
- réseau ADMR de l'Aveyron (Fédération Départementale ADMR12 et bénévoles de l'ADMR des 7 Vallons)

Les après-midis de l'Arc en Ciel ont démarré le mardi 12 janvier 2016 pour le premier semestre et ont fini le jeudi 30 juin 2016 pour le premier semestre à raison de deux après-midi par mois (le mardi ou le jeudi) dans tous les villages des 9 communes. Ils ont repris au rythme d'une fois par mois (le 3ème jeudi) à partir du 13 octobre 2016 à Brasc, le 17 novembre 2016 à Coupiac, le 15 décembre 2016 à Saint Juéry et le 19 janvier 2017 à La Bastide Solages.

Ces après-midis de l'Arc en Ciel sont rendus possibles grâce à la présence de deux salariées de l'ADMR des 7 Vallons, au prêt gratuit de salles par les élus des communes visitées, les subventions de la Communauté de Communes des 7 Vallons et du Conseil Départemental.

La Paroisse Notre Dame des 7 Vallons

Texte : Fabien CARLES

De nouvelles orientations pour les obsèques

Les sépultures chrétiennes sont une réalité très forte en Aveyron, où une majorité de familles font le choix de se retrouver à l'église lors du décès d'un des leurs. Pour conduire ces obsèques religieuses, l'âge et le nombre de prêtres en exercice en Aveyron ne leur permet plus d'être systématiquement présents lors de la célébration.

Pour que les paroisses continuent d'accompagner les familles en deuil en exprimant leur compassion et leur prière, l'évêque Mgr Fonlupt a pris des orientations en octobre 2012 (consultables sur le site du diocèse).

Dans notre paroisse Notre-Dame des Vallons du Rance, ces orientations sont en vigueur depuis le 15 novembre 2016. Concrètement, lors du décès d'un proche, la famille est invitée à contacter l'équipe d'animation des funérailles de la paroisse au moyen d'un numéro de téléphone unique : 07 88 97 09 62.

Dans la mesure où la famille en exprimera le souhait, un prêtre sera présent lors de la célébration, dont la date et l'heure seront fixées en fonction de ses disponibilités. Sinon, une équipe composée de laïcs formés pourra assurer la conduite de la célébration, et une messe à l'intention du défunt sera alors dite ultérieurement par un prêtre, en lien avec la famille.

Coupiac en fête

Président : Louis ROQUES

Cette année 2016 a été un bon cru pour le comité des fêtes. Nous sommes très satisfaits du bilan du 15 août où vous avez largement répondu présent, le beau temps ayant lui aussi été de la partie.

Au programme cette année, les traditionnels et incontournables bodega, feu d'artifice, embrasement du château, paume....

Nous avons eu quelques nouveautés avec l'orchestre « Les Méditerranéens », le retour du tiercé de balles rondes et la soupe au fromage qui est venue se rajouter lors du déjeuner aux tripoux.

Ensuite, comme depuis plusieurs années, le comité des fêtes a organisé le 19 novembre la gratounade, animée par « Pyramidal ».

Le nombre d'inscriptions a été plus que satisfaisant. Bonne humeur et ambiance étaient au rendez-vous.

En début d'année 2017 se tiendra l'Assemblée Générale qui est bien évidemment ouverte à tous. N'hésitez pas à venir partager vos ressentis, vos idées et pourquoi pas intégrer le comité comme membre actif.

Nous tenons d'ailleurs à remercier les nouveaux venus au comité.

Pour terminer, le bureau ainsi que tous les membres du comité des fêtes de COUPIAC tiennent à remercier toutes les personnes présentes aux diverses manifestations car sans elles tout ceci n'aurait aucun sens. MERCI !!!

Nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour le nouvel an

RENDEZ-VOUS en 2017 !!!

2016 au château

Président : Jean-Claude CAILLIAU

Nous sommes le 3 novembre 2016 et depuis hier soir, le château vient d'entrer en hibernation. Cette période d'inactivité est toute relative. En effet, c'est à partir d'aujourd'hui que se prépare la saison 2017...

Nos premiers groupes scolaires frapperont à la porte du château dès le mois de février et ces visites se poursuivront jusqu'en mai. Les vacances de Pâques seront animées avec la chasse aux trésors et début juillet comme chaque année "les estivales" reprendront leurs activités.

Il est à noter que le spectacle nocturne "Il était une fois ...1789" se déroulera pour la dernière saison. Les bénévoles seront donc mis à contribution, l'hiver 2017/2018 pour la conception et pour la réalisation d'un nouveau spectacle. L'année 2017 recevra comme chaque année, plusieurs expositions et comme d'habitude l'entrée du château sera gratuite pour les journées du patrimoine à la mi-septembre. La soirée Halloween verra sa 4^{ème} édition et la saison se terminera comme chaque année par la chasse aux sorcières.

En établissant ce calendrier pour l'année 2017 j'avais l'impression de revivre l'année 2016...Je vais donc vous rendre compte de l'activité passée de l'association en 2016.

Les années se suivent et se ressemblent à l'exception des chiffres de fréquentation. Au 31 octobre 2015, 5.550 visiteurs avaient franchi les portes du château. Avec une augmentation de 17.50 % ils ont été 6.511 à nous rendre visite cette année...



Nous avons assuré 7 représentations pour les nocturnes de 2016 contre 8 en 2015 et la moyenne de fréquentation a diminué de 158 à 139 par soirée

Légère diminution largement compensée par les visites de jour qui sont passées de 4.288 visiteurs à 5.541. A l'heure où nous écrivons ce rapport le chiffre des recettes boutiques ne nous est pas encore connu.

Cette année écoulée a été marquée par la disparition brutale de notre ami Pierre THIERS. Pierrot s'en est allé à la veille de la saison estivale. De nouveaux bénévoles sont venus nous rejoindre, ainsi va la vie de notre association. Une pierre disparaît...une autre la remplace...assurant ainsi la pérennité de notre action.

Céline, notre fidèle animatrice, va nous quitter provisoirement au printemps pour la bonne raison qu'elle attend son deuxième enfant. Nous cherchons activement quelqu'un pour la remplacer donc n'hésitez pas à nous contacter.

L'hiver est commencé, bien au chaud nous préparons déjà 2017...

L'Amicale des Chasseurs et Propriétaires Coupiagais

Président : Arnaud Da SILVA

La chasse dans notre milieu rural est fondamentalement liée à l'agriculture, à la sylviculture et aux milieux aquatiques. Elle nous apporte une connaissance sur les espèces de gibier et leurs exigences biologiques ceci pour une bonne gestion et en vue de l'aménagement du territoire.



La pratique de la chasse participe à la gestion durable du patrimoine, de la faune et de la flore.

L'Amicale de Coupiac compte 30 membres, pour la plupart habitants de la commune.

Deux nouveaux chasseurs ont adhéré à notre association.

Faites comme eux, passez votre permis et rejoignez-nous !!! Nous chassons le petit gibier (lièvres, lapins, faisans, perdreaux...) au chien courant et au chien d'arrêt. Nous pratiquons la chasse le samedi, le dimanche, le lundi et le mercredi,

de début septembre jusqu'à fin janvier. À chaque fin de saison, un comptage du gibier est effectué.

Les activités de l'association ne s'arrêtent pas là : avec l'argent récolté par les cartes d'adhésions, nous travaillons pour protéger les populations de petit gibier. Durant la saison de chasse 2016/2017, un lâcher de faisans communs a été effectué.

L'amicale des chasseurs coupiagais tient à remercier l'ensemble des propriétaires qui nous laissent le droit de chasse sur leurs terrains.

Union des Commerçants et Artisans de Coupiac

Co-Présidents : Alexandra ALIBERT et Elian SAYSSET

Alexandra Alibert et Elian SAYSSET ont succédé à Jean-Paul Revel à la présidence de l'association qui a connu cette année 2016 un grand nombre de changements.

Il y a eu tout d'abord le départ de Jean-Paul Revel et Denis Serres pour cause de retraite et la fermeture de la boutique TIS Informatique.

Un commerce a changé de propriétaire et fait peau neuve : la quincaillerie Cadas.

Marie Hélène Delon a fait d'importants travaux et entièrement relooké la pharmacie.

Le magasin de vêtements Panis suite à l'inondation a été refait à neuf ainsi que le bar du Centre (avec Richard et Sandrine Lombardo nouveaux gérants) de même que le salon de coiffure "ô couleurs d'Alex".

Christophe Bertrand à la carrière s'est agrandi et a créé un magasin de produits agricoles et de jardinage. D'autres commerces ont investi et fait des travaux comme la boulangerie SAYSSET avec un nouveau four.

Un nouveau commerce a ouvert sur la place du centre : la boutique Quézaco tenue par Mme Molins et Mr de Paolis.

Nous avons également, depuis le mois de juin, une supérette toute neuve, moderne et bien achalandée, tenue par Patrice Bertrand.

Les ambulances Panis sont désormais situées à côté de la supérette et à terme ce sont aussi le funéraire et le magasin de vêtements qui trouveront leur place en ce même lieu.

Depuis le départ de Denis Serres c'est un commerçant ambulancier qui le remplace ; la charcuterie Vidal qui stationne sur le parking la matinée du mercredi.

Anne Cros du Cayla vient également tous les mercredis matin proposer des pizzas à bord de son camion au même endroit.

Céline polo notre esthéticienne est désormais installée dans un mobile home au lac de Masnaut.

C'est donc une équipe agrandie qui a reconduit ses diverses manifestations :

*les marchés nocturnes du lundi soir qui ont été, cet été encore, une très belle réussite. Touristes et locaux sont toujours ravis de venir se restaurer au pied du château dans une ambiance conviviale.

*les marchés du mercredi matin, sur la place du centre, ont eux aussi connu une belle affluence. On y trouve : charcuterie, volaille, agneau, pain, fougace, confiture, sirop, vin de Gaillac, fromage de vache, légumes, melon, fraises, café, pizza et savon.

*la brocante continue à être très appréciée et cette année soleil et chaleur étaient au rendez-vous.

*Le marché nocturne de Noël a eu lieu le soir du samedi 17 décembre sur la place du centre à partir de 19 h. Plus d'une trentaine d'exposants étaient là. Beaucoup de gens se sont restaurés sur place. Le Père Noël était là et les promenades en calèche ont ravis petits et grands.

Les amis de Massiliegues

Texte : Marcelle OSBORNE

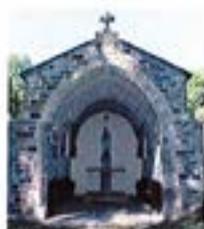
Voilà quelques mois que nous n'avons pas partagé des nouvelles au sujet de Massiliegues.

Le dernier chantier Concordia, en août 2014, avait permis de terminer la remise en état des murs d'enceinte du cimetière.

Enfin, notre dernier objectif vient d'être atteint : repeindre les murs de la chapelle et y intégrer des vitraux dignes de ce nom. En effet, l'entreprise Bec Philippe a profité des belles journées ensoleillées de septembre pour passer sol et murs au karcher, démousser le toit de lauzes et peindre les murs à la chaux. Yves Roussel a remplacé quelques lauzes endommagées par les intempéries. Merci à eux pour leur compétence et leur gentillesse.

C'est grâce au talent d'un bénévole ami de Massiliegues : Gaston Barthe dont la famille était originaire du Mas d'Agual à Coupiac, que la chapelle s'est embellie de vrais vitraux :

- Côté ouest : la représentation de la Vierge Marie
- Côté est : celle de la Croix



Gaston Barthe a gracieusement fait don de son travail et des fournitures pour la réalisation des vitraux. Qu'il en soit chaleureusement remercié au nom de nous tous, amis de ce lieu propice au recueillement et offrant calme et sérénité aux visiteurs.

Le coût des travaux de peinture s'élève à 1 903 euros et a été réglé grâce aux dons des "Amis de Massiliegues" et à la somme gagnée en participant au concours des "Initiatives Occitanes" de la Banque Populaire Occitane en novembre 2012.

Ce lieu paisible et bien entretenu doit le rester, c'est devenu un but de promenade pour bon nombre de personnes du village et nous en sommes ravis !

PS : Il reste encore quelques euros sur notre compte et certains d'entre vous suggèrent de mettre en place une grille (style grille séparant le jubé du chœur - voir St Exupère). Nous allons donc y réfléchir.

Rando Rance et Vallons

Président : Jean-Paul ASSIÉ

La randonnée pédestre est en vogue, vogue bienfaitrice assurément : « 1 jour de sentier = 8 jours de santé » comme le dit très bien le slogan de la Fédération Française de Randonnée Pédestre. L'association Rando Rance et Vallons, affiliée à cette fédération, ambitionne justement de mettre sur les chemins le plus grand nombre possible de marcheurs, quel que soit leur niveau. Aussi faut-il leur proposer une palette de randos variées et différentes.

Les plus aguerris d'entre eux ont un programme de randos de week-end (1 week-end sur 2 en saison) plus ou moins longues (entre 10 et 20 km), plus ou moins lointaines en fonction des saisons avec toujours une volonté de découverte.

Les plus tranquilles des marcheurs se retrouvent le vendredi à 14 h pour des balades de proximité, rando douces ; elles font en moyenne 2 h de marche, 6 km, 100 m de dénivelé et sont une opportunité de mieux connaître son pays d'autant plus que ces sorties sont souvent documentées.

Une nouveauté pour cette saison 2016/2017, l'association propose un mardi par mois des randos intermédiaires : moins dures et plus proches que les sorties du week-end, sur des sentiers balisés, occasion de contrôler la qualité du balisage, Rando Rance et Vallons ayant la compétence et la responsabilité de celui-ci pour les sentiers inscrits.

La marche nordique est, quant à elle, réservée aux marcheurs plus sportifs. Cette activité est récente pour l'association, encadrée par Martine Verachtert, instructrice compétente autant que dévouée. Les séances ont lieu le jeudi à 14 h en différents lieux du Saint-Seminois ou des 7 Vallons.

Les adhérents de l'association vont marcher, une fois l'an, vers d'autres horizons à l'occasion de voyages randos comme l'année dernière à La Londe les Maures ou à Font Romeu en mai 2017.

N'oublions pas les autres activités de Rando Rance et Vallons : accompagnements d'autres groupes ou des écoles du secteur grâce à une dizaine d'accompagnateurs dévoués et bénévoles ; organisation de la Ronde du Rance ; interventions en périscolaire...

Lors de l'Assemblée Générale, le 5 juillet dernier, à Plaisance, l'activité de l'association a été approuvée à l'unanimité, encouragement à continuer dans le même sens et le même esprit. Le conseil d'administration s'est même étoffé pour faire face au surcroît d'animations.

Pour plus d'informations sur toutes les activités de l'association, pour les programmes, les contacts ou pour en avoir une idée plus précise de celle-ci, n'hésitez pas à consulter son site :

www.randorancevallons.com



Pétanque des 7 Vallons

Président : François BARTHELEMY

Comme chaque année, l'équipe dirigeante de la société "Pétanque des 7 vallons" fut des plus active en organisant plusieurs manifestations durant l'année 2016.

La saison a débuté le 10 avril à Plaisance avec les éliminatoires triplettes du district de Saint-Affrique. Cet événement organisé par l'association fut couronné de succès avec la participation de 200 joueurs.

Cet été, les concours du vendredi soir se sont déroulés de mai à septembre toujours dans une bonne ambiance malgré une météo pluvieuse. Nous vous rappelons que pour jouer le vendredi soir, la licence n'est pas obligatoire.

Le jeune Vincent Rouquette de Plaisance a reçu le titre de vice-champion d'Aveyron en doublette junior avec son coéquipier saint-seminois Boris Valat. Bravo pour leur parcours.

Au terme de la saison, l'assemblée générale s'est déroulée le 22 octobre avec beaucoup de convivialité, suivie d'un repas à Brasc servi par Éric Bride.

Thierry Rouquette, président de l'association depuis 2008 a décidé de laisser sa place à François Barthélémy, épaulé par Anthony Martinez, Bernadette Gantou, Christine Fages, Julie Eliot et Jean-Paul Revel.

Nous remercions Thierry pour tout le travail accompli durant ces dernières années ainsi que pour sa bonne humeur partagée.

Activités Tennistiques à Coupiac en 2016

Président : René CLUZEL

Trahit sua quemque voluptas, maxime empruntée à Virgile dans les Eglogues que l'on peut traduire par l'adage « Chacun prend son plaisir où il le trouve ». Pour certains, il s'agit de la pêche à la ligne, pour d'autres de la pétanque ou du foot...pour nous c'est le TENNIS ! Et cette année, nous avons été « gâtés » grâce à la réfection de notre « outil » réalisée, de mains de maître, par l'entreprise J.P. Marty sise à Olemps. Ces travaux, effectués au mois de juillet, ont été financés pour les deux tiers par la Mairie et pour le tiers restant par le Tennis-Club. À noter que peu de temps auparavant, la Mairie avait acquis le terrain sur lequel le tennis est construit.

Grâce à ces rénovations, la pratique de notre sport s'est avérée très attrayante et beaucoup plus agréable. Le nouveau visage du court de tennis a réveillé d'anciens engouements en poussant certains joueurs à venir de loin pour renouer avec leur activité sportive préférée.

Devant cet enthousiasme et pour célébrer cet événement, nous avons tenu à organiser un tournoi ouvert à tous (joueurs classés et non classés) qui a attiré une quinzaine de participants. Les « joutes » se sont déroulées dans un climat amical et détendu. Contre toute attente, le vainqueur, Michel Castanheira, qui sort rarement sa raquette de sa housse, l'a emporté sur des joueurs classés 30/1, c'est-à-dire d'un excellent niveau tennistique. Souhaitons-lui de réitérer cet exploit en pratiquant davantage cette discipline. Bien entendu cette rencontre a été suivie d'un pot de l'amitié qui a réuni une trentaine de personnes, le tout dans une ambiance chaleureuse et bon enfant.

Nous aimerions donc renouveler ce genre de manifestation chaque année à date fixe : la seconde semaine du mois d'août. Aussi, demandons-nous à la Mairie et au comité des fêtes de l'inscrire dorénavant dans son programme et de l'annoncer dans le cadre des festivités coupiagaises du mois d'août.

D'ores et déjà, nous en avons arrêté les dates :

Tournoi de tennis de Coupiac du Lundi 7 août au Dimanche 13 août 2017 (suivi du pot de l'amitié).

Nous allons essayer de coupler ce tournoi avec celui de Réquista ; nous sommes, d'ailleurs, en pourparlers, avec le président Roger André pour réaliser ce projet. Rappelons aussi que nous pouvons organiser des cours collectifs ou individuels gratuits pour les jeunes qui désireraient s'initier à ce sport.

Comme chaque année, notre souci a été, essentiellement, d'animer la vie de notre Tennis-Club en organisant de nombreuses rencontres pour en augmenter le nombre de membres (encore trop faible ; moins d'une dizaine de cartes saisonnières).



Familles Rurales des 7 Vallons

Présidente : Delphine DOUMENGE

L'association familles rurales des 7 Vallons a repris, fin septembre 2016, ses activités hebdomadaires régulières :

- La langue des signes : le mardi soir
- Le théâtre : le mercredi pour les enfants et le jeudi soir pour les adultes
- La gym volontaire : le mardi à Martrin, le mercredi soir à Coupiac

Les autres activités se mettent en place aussi :

- En juillet 2016 le centre de loisirs a eu un franc succès.
- En août 2016 une quinzaine d'enfants sont partis trois jours à Paulinet pour faire de l'équitation.

- Les ateliers cuisine vont reprendre, toujours sur la commune de Brasc
- La première après-midi récréative de la saison a eu lieu sur le thème d'Halloween, au grand ravissement des enfants

Le samedi 17 décembre 2016 à 14 h 30 l'AFR a fêté Noël en partenariat avec l'UCA, avec la projection de "Balto 3" à la Salle des Fêtes de Coupiac ; la séance a été suivie d'un goûter et de la venue du Père Noël.

Les prochains centres de loisirs 2017 auront lieu pendant la première semaine des vacances de février et les vacances de Pâques, en fonction de la demande.

Le Syndicat d'Initiatives des 7 Vallons

Président : Bob TOBIN

Comme vous le savez, puisque c'est expliqué dans la première partie de ce bulletin, le SI a vécu une année un peu spéciale en 2016. Suite à la fusion de la Communauté de Communes des 7 Vallons avec celle du Saint Affricain, il fallait décider comment on allait continuer de s'occuper du tourisme dans notre secteur. De toute façon, la loi NOTRe (2015) dit qu'un SI ne peut plus gérer le tourisme sur un territoire, cela doit être un Office de Tourisme (OT).

Donc nous avons demandé à l'Office de Tourisme du Pays de Roquefort et du Saint Affricain s'il voulait bien prendre la responsabilité du tourisme sur les 7 Vallons. La différence entre les deux structures (le SI est une association loi 1901 tandis que l'OT est une régie de la communauté de communes) a rendu les choses un peu plus compliquées, mais nous avons pu nous entendre facilement. Le rés-

ultat de nos négociations est que notre salariée, Lucie Pinot, est devenue salariée de l'OT depuis le 1^{er} janvier 2017, mais il y aura toujours une antenne de l'OT au château pendant la saison touristique.

Pour pouvoir acter tout ceci, il a fallu que le SI cesse d'exister (s'il existait toujours, le poste de Lucie n'aurait pas pu être transféré à l'OT). Donc le 9 décembre dernier nous avons fait une Assemblée Générale Extraordinaire de dissolution en présence d'une nombreuse assistance

J'ai pu rappeler à l'assistance les débuts du SI en 1984 quand les membres de l'UCA et ceux de l'association du Château ont embauché des jeunes pour promouvoir le tourisme dans le secteur, surtout la visite du château et les sentiers de randonnée. À l'époque, l'argent venait de la vente de tickets de tombola.

Ensuite, l'association du SI a été créée, avec Martine Rouquette comme première présidente. Sous son égide la structure s'est petit à petit professionnalisée et est entrée en réseau avec les autres Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative du sud Aveyron. Laurence Barthe fut la présidente suivante avant que Françoise Gavazzi-Bel et moi-même ne devenions co-présidents au début des années 2000.

Aujourd'hui, nous espérons que la structure de l'OT du Pays de Roquefort et du Saint Affricain va encore améliorer l'offre touristique de notre belle région. Merci à tous les bénévoles et salariés qui ont fait fonctionner l'association depuis tout ce temps et merci à la Communauté de Communes des 7 Vallons pour son soutien financier.

Prieuré Orthodoxe « Saint Séraphim »

Père Patrick, diacre orthodoxe

Signifier le cultuel de l'association est chose compliquée car nous sommes entre le rationnel et l'irrationnel. Mais cela peut se faire, en vous apportant les informations nécessaires pour étayer votre jugement ; pour cela je vais tenter de vous faire partager la définition de l'association.

Un prieuré est un petit endroit où une trentaine de personnes peuvent assister et communier au Saint corps et sang du Christ lors de la célébration de la divine Liturgie.

Prenons le sens général du mot « prieuré » pour signifier que c'est un lieu de prière, de rencontre spirituelle, d'enseignement de la parole christique, de la lecture de la Bible et en particulier des Saints Évangiles.

Orthodoxe, traduction du grec : foi droite. C'est une bonne définition, c'est celle des premiers chrétiens qui, après la crucifixion et la résurrection du Christ, ont diffusé la bonne nouvelle (*évangélion* en grec). Si nous faisons état de l'histoire, nous sommes tous orthodoxes, car tous les chrétiens ont la même foi qui nous vient du Seigneur Jésus Christ. Mais aujourd'hui par méconnaissance de l'histoire et du schisme de 1054 à Constantinople (Istanbul actuellement) il y a eu séparation des deux églises : Rome et Constantinople. Vous conter l'histoire de l'orthodoxie chrétienne prendrait des livres, voire des bibliothèques entières. Comme toute histoire, elle est remplie d'horreur et de sainteté, car nous sommes tous humains et c'est par nos humanités que nous pouvons avancer.

Dans le langage courant, on entend par Saint, un homme sans péchés, ni faiblesse. Mais la sainteté et la pureté sont nettement distinguées. La sainteté signifie séparation de tout ce à quoi nous étions liés, pour être consacrés à Dieu.

Le nom de « Séraphim » correspond à une hiérarchie angélique qui est la plus proche de Dieu. Mais Saint Séraphim de Sarov est un homme qui a vécu de 1759 à 1833 ; il vivait dans la forêt de Sarov à 400 km de Moscou, parmi les ours et les bêtes sauvages. On peut dire qu'il est le Saint François d'Assise russe. Il a vécu dans l'adoration de notre Sainte Mère de Dieu, dans la prière constante du Christ aussi appelée prière du cœur et de la recherche de l'Esprit Saint.

En orthodoxie, c'est la Divine Liturgie, la Messe, qui nous définit le mieux, par le rituel, par les chants, par la solennité de la célébration et de sa beauté. Définir l'orthodoxie par des mots est compliqué ; il faut le vivre pour comprendre et redevenir orthodoxe.

C'est pourquoi ces quelques lignes sont une invitation à une découverte et une rencontre à Clamensac.



La vie de l'école

Directrice : Diane LARROUY-MOREAU

C'est le 1er septembre que le RPIC des Vallons a ouvert ses portes au 22 av. Raymond Bel, après quelques mises aux normes et aménagements.

La directrice en place est Diane Larrouy-Moreau, qui était auparavant à Brasc et Anne-Hélène Schneider, qui vient de l'école de Plaisance, est l'adjointe.

Elles ont accueilli 34 élèves. En janvier, 41 seront présents à l'école. Les classes se répartissent ainsi :

- la classe des "grands" : 15 élèves à temps plein dans la classe des CE2 (1), CMI (7) et CM2 (7) avec Diane Larrouy-Moreau
- la classe des "petits" : 14 élèves à temps plein dans la classe des PS1 (4), PS2 (3), MS (2), GS (5) avec Anne Hélène Schneider
- 12 élèves (6 CP et 6 CE1) qui sont soit dans la classe des "grands", soit dans la classe des "petits".

Chantal Sol, qui a travaillé à l'ancienne école de Coupiac, continue à faire fonction d'Atsem dans la classe des "petits". La cantine est assurée par Christelle Combes qui prépare les repas à Brasc et les apporte à Coupiac. Ils sont pris dans l'ancien couvent sous la surveillance de Christelle Combes et de Stéphanie Capelle, employée par la mairie. C'est Stéphanie qui est chargée du maintien de l'hygiène dans les locaux.



- deux projets artistiques (si la candidature de l'école est retenue) : une résidence d'artistes et, en lien avec le musée Soulages, la réalisation d'une installation.
- la mise en place d'un potager et d'un élevage éphémère au printemps.

Les enfants de l'école auront également le loisir de sortir de l'école ou du village :

- en fréquentant la bibliothèque de Coupiac le mercredi matin
- en participant aux ateliers mis en place par les étudiants de la Maison Familiale de Saint-Sernin sur le thème de l'eau
- en préparant l'APS (Apprendre à Porter Secours) avec les pompiers
- lors de la classe découverte prévue pour les « grands » à Villefranche de Rouergue
- en se rendant à Rodez ou à Albi afin de visiter un musée ou une exposition.



Association des Parents d'Élèves

L'école des Vallons a ouvert ses portes début septembre et donc une nouvelle association des parents d'élèves a été créée.

Son bureau est constitué de :

- Présidente : Christelle BASCOUL
- Vice présidente : Anna HYWEL-DAVIES
- Secrétaire : Bérengère SIRGUE
- Vice secrétaire : Virginie CADAS
- Trésorier : Serge BARTHES
- Vice trésorière : Muriel ALIBERT

Le dimanche 13 novembre, lors de la première manifestation de l'école une vente de gâteaux a été organisée à Plaisance.

Le samedi 17 décembre une vente de crêpes et friandises a eu lieu lors du marché de Noël de Coupiac.

L'APE prévoit plusieurs animations dont un quinzaine qui aura lieu à la Salle des Fêtes de Coupiac le samedi 21 janvier 2017.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des futures manifestations pour notre école.

Nous vous souhaitons une bonne année à tous

Les élèves participeront cette année à différents projets :

- le projet d'école en lien avec les arts visuels (peinture, danse, photographie...)
- un projet ethnobotanique avec la Maison de la Mémoire de Saint-Affrique. Il porte sur les liens entre l'homme et la nature et les usages qui sont faits avec les plantes : médicinaux, culinaires, vestimentaires, ludiques, esthétiques ... Un appel à bénévoles ayant des connaissances sur les plantes est lancé. S'adresser aux maîtresses.
- un rallye-lecture est mis en place avec les écoles de Saint-Juéry et Martrin.
- la semaine du goût avec Christelle Combes : les élèves du CE1 au CM2 ont réalisé une mousse au chocolat et les maternelles et CP une salade de fruits
- la participation au spectacle « cantar peïs enfants » à Brasc, avec la venue d'un musicien en classe,
- l'étude de l'œuvre « la Belle et la Bête », le visionnage du film en noir et blanc et la venue d'un groupe de musiciennes proposant un spectacle musical autour du conte.

Informations pratiques

Sur cette page nous vous rappelons les horaires d'ouverture des différents services et permanences disponibles à Coupiac (hormis jours fériés et fermetures exceptionnelles).

Mairie

Ouverture au public le
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 09h 00 à 12h 00
Le maire reçoit sur RDV
05 65 99 77 38

Déchèterie

Lundi de 14h 00 à 17h 00
Samedi de 14h 00 à 17h 00

Halte-Garderie

Jeudi de 08h 30 à 18h 30
05 65 97 53 13

ADMR

Lundi, jeudi et vendredi
De 9h 00 à 12h 00
05 65 99 42 90

Station-service

24/24 pour CB et badge
Service manuel le vendredi de
11 h 30 à 12h 00 (notez que ces
horaires ont été modifiés)

Office de Tourisme

05 65 58 56 00 (Roquefort)
contact@roquefort-tourisme.fr
www.roquefort-tourisme.fr

Un accueil sera proposé au château
pendant la saison touristique

Bibliothèque Intercommunale

Mercredi de 10h 30 à 12h 30
Vendredi de 17h 00 à 19h 00

Assistante Sociale

Uniquement sur RDV au
05 65 75 83 00

Groupama

Permanence au presbytère
Vendredi de 9h 00 à 12h 00
06 70 45 15 37

Sécurité Sociale

Permanence au presbytère
Jeudi de 9h 30 à 10h 30

La Poste

Mardi, mercredi, jeudi et vendredi :
9h à 12h 30 et 14h à 16h
Samedi 9h à 12h